



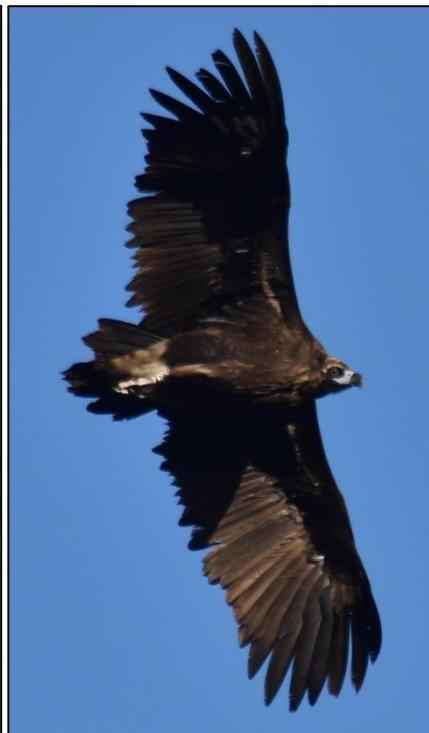
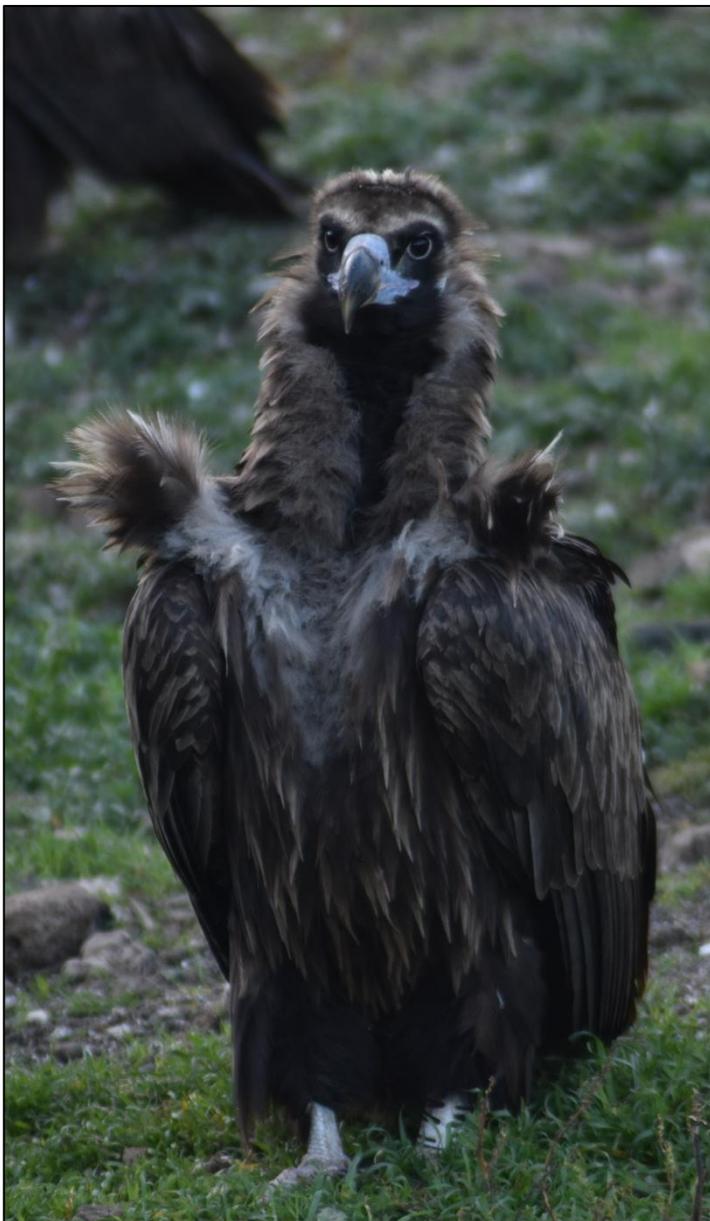
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'essentiel du Plan National d'Actions 2021-2030

## En faveur du **Vautour moine**





## Sommaire :

### **LE VAUTOUR MOINE ----- 3**

Description  
Phénologie  
Régime alimentaire  
Habitats et répartition  
Domaine vital et territoire

### **EN DANGER ! ----- 4**

Historique et dynamique de la population  
Menaces

### **LE PNA ----- 5**

Contexte  
Objectifs  
Acteurs  
Durée du plan  
Actions

# Le Vautour moine

## Fiche d'identité

**Nom latin :** *Aegypius monachus*

**Famille :** *Accipitridae*

**Statut :** « En danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine de l'UICN en 2016

**Envergure :** 2.5 à 2.95m

**Poids :** Environ 8kg

**Espérance de vie :** Environ 30 ans

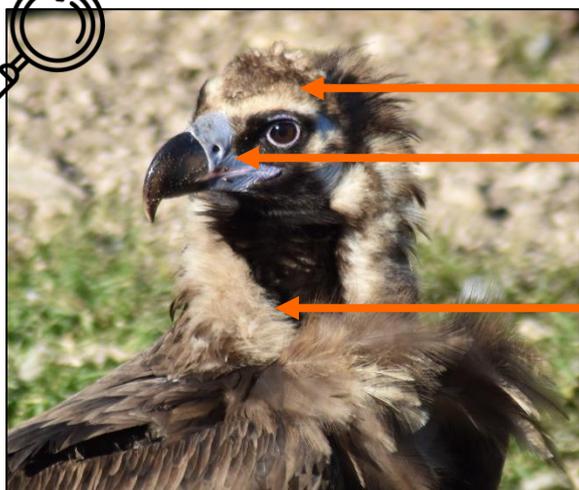
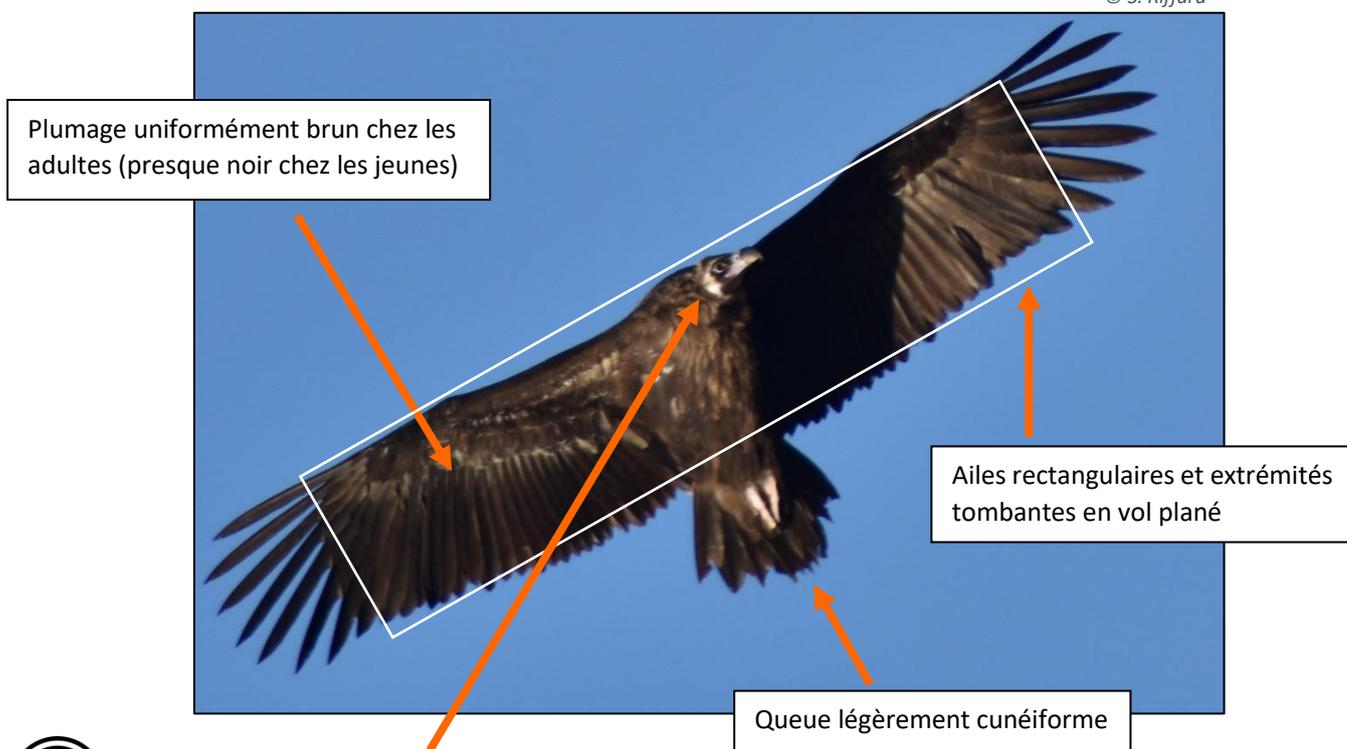
L'un des plus grands rapaces d'Europe



Espèce protégée

## Critères d'identification :

© S. Riffard



Tête claire

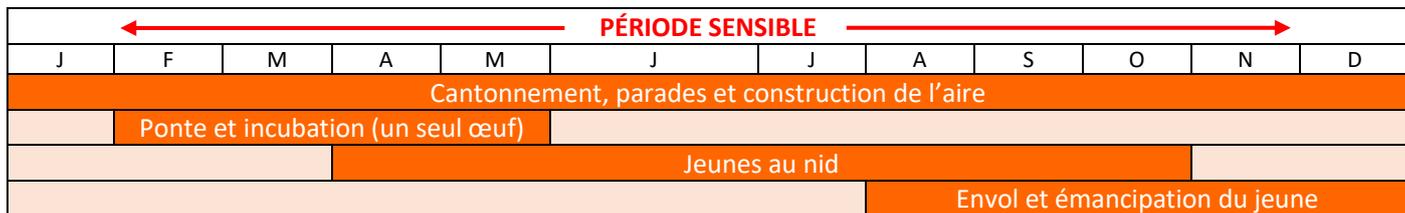
Cire du bec violacée

Cou emplumé et large collerette de plumes

© S. Riffard

## Phénologie :

La reproduction du Vautour moine, de la construction de l'aire à l'émancipation du jeune, se déroule sur près d'une année entière. Généralement, les individus tentent leur première reproduction à l'âge de 4-5 ans. Les deux adultes participent à l'incubation et à l'élevage du jeune.



Cycle annuel de la reproduction du Vautour moine en France

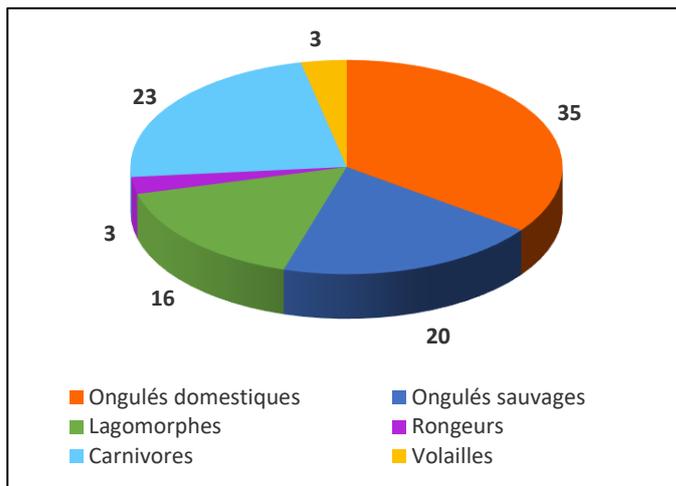
## Régime alimentaire :

Le Vautour moine est un rapace exclusivement nécrophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de cadavres. Cette espèce recherche les parties dures, tels que la peau, les tendons, le cartilage... Cette spécificité facilite les relations entre les quatre espèces de nécrophages européens, et évite ainsi la compétition alimentaire.



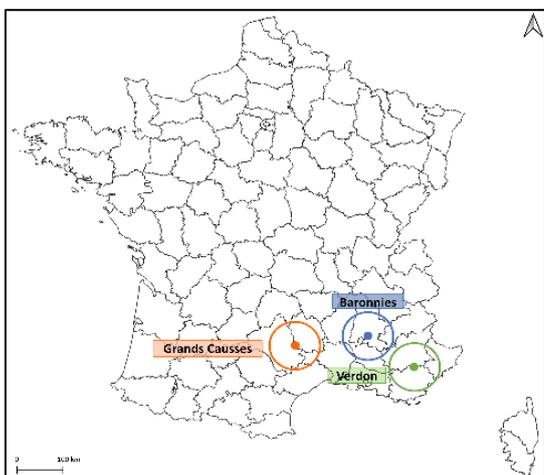
Un Vautour moine s'approprié un cadavre d'agneau lors d'une curée. © B. Berthemy

Le Vautour moine ne dépend pas des cadavres d'ongulés domestiques dans la même mesure que le Vautour fauve et est capable de détecter et d'exploiter les petits cadavres de la faune sauvage. L'identification de son régime alimentaire révèle la grande diversité des proies sauvages consommées par cet oiseau (Renard roux, Fouine, Martre des pins, Blaireau, Sanglier, Chevreuil européen, Mouflon, Chamois, Lièvre d'Europe, Lapin de garenne, Campagnol terrestre, Ragondin, Marmotte) et met ainsi en lumière son comportement opportuniste dans la recherche alimentaire.



Fréquence des espèces consommées de 2010 à 2020 dans les Gorges de la Dourbie (Aveyron)

## Habitat et répartition française :



Carte de répartition du Vautour moine en France ©S. Riffard

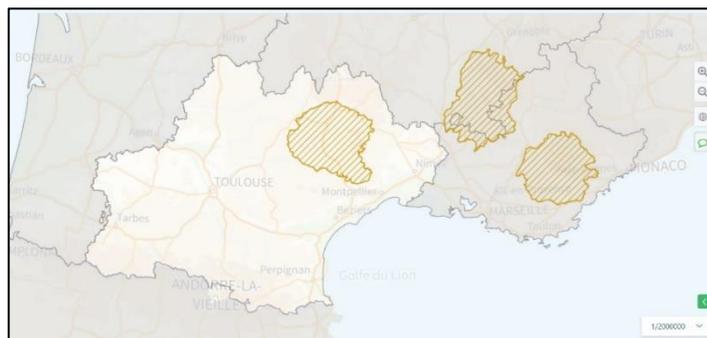
Le Vautour moine niche dans le Sud de la France dans des régions de moyennes montagnes. Sa présence est concentrée dans trois massifs où l'espèce a été réintroduite précédemment : les Grands Causses, les Baronnies et le Verdon.

Le Vautour moine, contrairement aux trois autres espèces de vautours européens, est arboricole.

Pour s'installer, il sélectionne généralement des pins sylvestres âgés, situés dans le tiers supérieur de versants clairsemés ou à proximité de zones rocheuses. Le Vautour moine niche souvent en colonies lâches avec une distance entre 400 et 1000 m entre chaque nid. La construction du nid est menée par les deux sexes.

## Domaine vital et territoire :

Le Vautour moine défend un territoire de reproduction de quelques centaines de mètres autour du nid ; les couples sont généralement fidèles à ce secteur de reproduction d'une année à l'autre. Le domaine vital est l'aire exploitée par un individu ou un couple comprenant le site de nidification, et les territoires de prospection alimentaire. Leur taille varie en fonction de divers facteurs comme la disponibilité alimentaire, la densité de la population, la période de l'année, etc. En France le domaine vital est de 3 892 km<sup>2</sup> ± 2875 pour un individu.



Carte des cœurs des domaines vitaux © DREAL Occitanie

Ces connaissances ont d'abord été acquises grâce au suivi par télémétrie des individus, c'est-à-dire à l'aide d'un système GPS. Mais également grâce aux boucles d'identification du bétail, collectées au pied des nids de Vautour moine et lors du baguage du poussin. Ces « boucles d'oreilles » permettent de connaître la commune de provenance du cadavre de l'animal d'élevage consommé (méthode plus ou moins applicable selon les territoires).

Pour mettre en place des actions de conservation de l'espèce il est donc nécessaire de s'engager à l'échelle de leurs domaines vitaux.

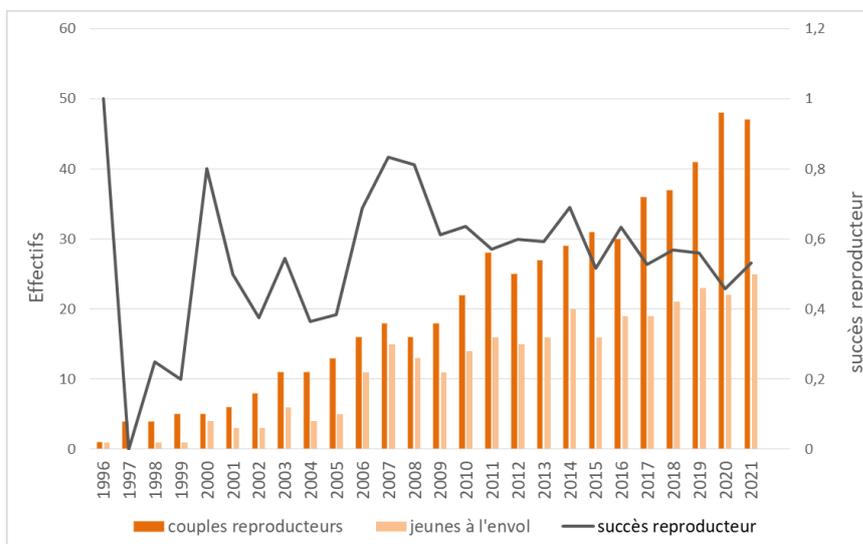
## En danger !

### Historique et dynamique de la population :

Historiquement, le Vautour moine occupait la plupart des milieux favorables jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle : de la péninsule ibérique à la Mongolie, il était également présent dans quelques grandes îles (Majorque, Sardaigne, Sicile, Chypre...), et connu pour nicher en Algérie et au Maroc. Dans le sud de la France, grâce aux recherches archéologiques, on peut attester la présence de l'espèce durant les glaciations du Quaternaire et sa disparition du territoire au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

Il semble donc que le Vautour moine fut victime d'une part de la perte des habitats favorables, dû aux déboisements, à l'évolution du modèle agricole et également aux empoisonnements. D'autre part, comme les autres grandes espèces de rapaces, il a été victime de destructions volontaires. Afin de rétablir une population européenne de vautours moines, sept programmes de réintroduction ont été menés. Le premier fut initié en 1986 sur l'île de Majorque, puis du plus ancien au plus récent : les trois sites français (site des Grands Causses, des Baronnies, du Verdon), la Catalogne et Burgos en Espagne enfin la Bulgarie.

Les déplacements des Vautours moines varient selon leur classe d'âge et leur région d'origine. Au sein de la population française, on observe une forte fidélité au site de naissance dans les Alpes contrairement aux Causses, dont les individus sont plus erratiques. Le taux de survie de la population française est plus élevé chez les adultes que chez les jeunes : il est d'environ 83 % lors de la première année et 92 % pour les individus de 6 ans et plus. La viabilité du Vautour moine en France reste néanmoins précaire. Les analyses effectuées révèlent qu'une surmortalité de 10 adultes par an pourrait conduire à une nouvelle extinction de l'espèce en France d'ici un peu plus de deux décennies.



Nombre de couples reproducteurs et de jeunes à l'envol en France (1996-2021).

Sur la période 2015/2019, le succès reproducteur (nombre de jeune envolé par couple ayant pondu) varie de 0,30 à 0,84.

## Menaces :

L'état de conservation du Vautour moine et la viabilité de la population française sur le long terme dépend en partie de l'établissement de noyaux reproducteurs mais aussi de la réduction des menaces qui pèsent actuellement sur l'espèce.

Catégories	Menaces	Niveau de risque par population		
		Grands Causses	Baronnies	Verdon
<b>MORTALITE</b>	Electrocution et percussion avec des infrastructures de transport d'énergie (câbles électriques)	++	+	+
	Collision avec des infrastructures de production d'énergie (éoliennes)	++	=	=
	Persécution directe	=	-	=
<b>RESSOURCES ALIMENTAIRES</b>	Empoisonnement non intentionnel par utilisation d'appâts	=	=	=
	Intoxication/empoisonnement par ingestion de plomb	=	=	=
	Traitements pharmaceutiques sur l'élevage	?	?	?
	Faible diversité et insuffisance en quantité des ressources	?	?	?
<b>HABITAT DE REPRODUCTION (ET EFFET SUR SUCCES)</b>	Activités de loisirs sportifs	?	?	=
	Gestion forestière	-	?	-
	Tir illégal	?	=	-

++ Critique + Important = Moyen - Faible ? À évaluer

Le Vautour moine est victime de diverses menaces. Les impacts de celles-ci peuvent être directes en causant la mort d'individus ou elles peuvent avoir des répercussions à plus grande échelle sur le mode de vie de l'espèce.

### Menaces directes :

- Entre 1993 et 2020, en France, 70 cas de mortalités ont été recensés, et la cause a été identifiée pour 41 d'entre eux. Ainsi l'électrocution et la collision avec des câbles électriques est le premier facteur de mortalité avec 39% des cas connus. Bien qu'hétérogène sur le territoire national cette menace reste importante.
- La seconde est liée à l'empoisonnement :
  - Par la consommation d'appâts empoisonnés qui ne sont pas destinés aux vautours ;
  - Par la consommation de bétail soumis à différents traitements sanitaires.
- Des cas de destruction volontaire par tirs sont régulièrement constatés. Si ces tirs ne causent pas systématiquement la mort directe de l'individu, le taux de plomb dans le corps (saturnisme) peut affecter le comportement de l'oiseau, le succès de reproduction, voire sa survie à long terme.



Cadavre d'un Vautour moine sous une ligne électrique  
© LPO GC

- Le comportement exploratoire du Vautour moine et son domaine vital très large augmentent le risque de collisions avec des éoliennes. En France, cette problématique est encore peu documentée, avec un seul cas de mortalité qui fut recensé en 2020, mais confirme le risque de cette menace. Néanmoins, de nombreux vautours fauves sont déjà morts victimes de collisions (une cinquantaine en France, plusieurs milliers en Espagne), leur population nationale étant plus développée. L'augmentation des projets éoliens dans les domaines vitaux ou à leur périphérie est donc particulièrement inquiétante.

#### Menaces aux répercussions longues :

- Le Vautour moine à l'instar des grands rapaces, est une espèce sensible aux activités anthropiques. Les dérangements causés peuvent entraîner des échecs de la reproduction et sur le terrain il est particulièrement difficile d'identifier leur origine (loisirs sportifs, gestion forestière, chasse...). L'impact des activités humaines au sein du domaine vital du Vautour moine sur la dynamique de sa population nécessite un suivi et une évaluation rigoureuse. Une bonne prise en compte de ces activités sur un territoire peut même être compatible avec le maintien et/ou l'accroissement d'une population.
- Enfin, la disponibilité de la ressource alimentaire est un enjeu majeur pour la conservation du Vautour moine. Si cette ressource est assez largement assurée par l'élevage ovin, les études montrent que la faune sauvage joue un rôle non négligeable dans son alimentation. Il peut également y avoir une certaine compétition avec le Vautour fauve. Il s'agit donc de diversifier les ressources disponibles pour les vautours moines. D'autre part, la qualité des ressources doit être étudiée : les traitements vétérinaires sur la faune domestique et le plomb sur la faune sauvage font peser sur le Vautour moine des menaces dont l'ampleur est difficilement appréciable à l'heure actuelle.

## Le Plan National d'Actions

### Contexte :

Un Plan National d'Action (PNA) est un outil qui vise à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier (source : Ministère de la transition écologique). Ces espèces sont sélectionnées selon différents critères, le plus important : le risque d'extinction à l'échelle mondiale et nationale (selon le classement de l'UICN, défini selon la taille de population de l'espèce, sa répartition, son habitat ...).

Le PNA Vautour moine, qui a débuté en 2021, est le troisième engagé pour l'espèce depuis 2003.

### Objectifs :

Bien que la population française de Vautour moine soit en lente croissance, sa situation reste précaire. D'autant que c'est une espèce à faible productivité, l'accroissement de ses effectifs dépend fortement du taux de survie des adultes. Avec l'achèvement prévisible, au cours du PNA, des opérations de relâcher d'oiseaux dans le Verdon (après les Grands-Caussees et les Baronnies), l'enjeu majeur sera donc de réduire les risques de mortalité et d'améliorer la productivité en limitant les dérangements. Toutefois des actions visant à favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population sont envisageables.

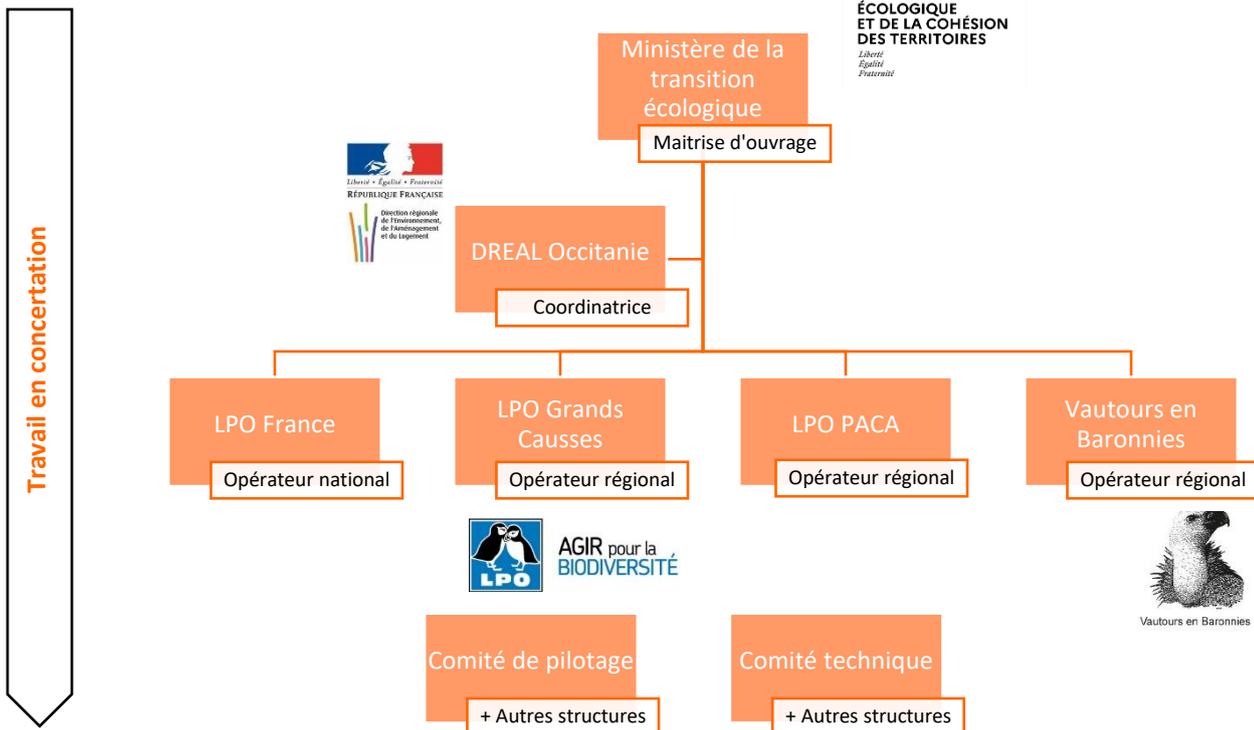


Un Vautour moine placé dans la volière du Verdon © LPO PACA

🎯 Ce plan d'action comprend 7 objectifs :

- Poursuivre les suivis nécessaires pour évaluer l'évolution du statut de conservation et l'efficacité des actions menées / acquisition de connaissances utiles complémentaires ;
- Préserver les domaines vitaux et les sites de reproduction ;
- Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique ;
- Identifier et améliorer la ressource alimentaire ;
- Renforcer/étendre l'aire de répartition nationale ;
- Favoriser l'acceptation locale ;
- Coordonner le plan et favoriser la prise en compte du plan d'actions dans les politiques publiques nationales et internationales.

## Acteurs :



Le comité de pilotage intervient dans la phase de mise en œuvre, il se réunit au moins une fois par an et a pour mission :

- le suivi et l'évaluation de la réalisation et des moyens financiers ;
- la définition des actions prioritaires à mettre en œuvre.

Il est composé d'une quinzaine de structures (Ministère de l'Écologie, DREAL, LPO, OFB, PNR, Electricité Réseau Distribution France, Chambres d'Agriculture, ONF, Universités...).

Le comité technique réunit les DREAL(s), opérateurs régionaux (LPO GC, LPO PACA, Vautours en Baronnies) et locaux, scientifiques, afin de préparer les COPIL en amont et avancer concrètement sur des sujets opérationnels. Selon l'ordre du jour d'autres partenaires peuvent être invités.

## Durée du plan :

🕒 Le Plan d'actions est engagé sur une durée de 10 ans de 2021 à 2030.



Paysage des Baronnies © VEB

## Actions :

Un bilan devra être mené au terme des cinq premières années afin d'évaluer le bon avancement des actions prévues et éventuellement réajuster les actions de conservation, en fonction des résultats obtenus.

	Priorité	Actions
<b>POURSUIVRE ET AMELIORER LES SUIVIS NECESSAIRES POUR MESURER L'EVOLUTION DU STATUT DE CONSERVATION ET L'EFFICACITE DES ACTIONS MENEES / ACQUISITION DE CONNAISSANCES UTILES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>1</b>	Prospecter les sites potentiels de reproduction
	<b>1</b>	Suivre la dynamique de la population
	<b>1</b>	Etudier les domaines vitaux et identifier les zones d'erratismes de l'espèce
	<b>3</b>	Caractériser les structures de la métapopulation et étudier la génétique et la généalogie
<b>PRESERVER LES DOMAINES VITAUX ET LES SITES DE REPRODUCTION</b>	<b>1</b>	Cartographier/publier/mettre à jour les Zones de Sensibilité Majeure
	<b>2</b>	Veiller à la prise en compte du Vautour moine dans la gestion forestière
	<b>1</b>	Recenser, évaluer les causes d'échecs de reproduction et limiter les dérangements d'origine anthropique
	<b>1</b>	Améliorer l'intégration des enjeux de conservation dans le développement éolien
<b>REDUIRE ET PREVENIR LES FACTEURS DE MORTALITE D'ORIGINE ANTHROPIQUE</b>	<b>1</b>	Recenser et identifier les causes de mortalité
	<b>1</b>	Identifier et équiper les lignes électriques dangereuses
	<b>1</b>	Réduire les risques d'empoisonnement et d'intoxication
<b>IDENTIFIER ET AMELIORER LA RESSOURCE ALIMENTAIRE</b>	<b>1</b>	Rendre accessible et diversifier la ressource alimentaire sur les sites de reproduction et les corridors de dispersion
<b>RENFORCER/ETENDRE LA POPULATION NATIONALE</b>	<b>1</b>	Poursuivre et conforter le cas échéant les réintroductions dans les sites actuels
	<b>2</b>	Identifier les nouveaux sites de réintroduction ou d'action et conduire des études de faisabilité locales
<b>FAVORISER L'ACCEPTATION LOCALE</b>	<b>1</b>	Etablir un plan de communication
	<b>2</b>	Développer des actions auprès de secteurs professionnels ciblés
	<b>2</b>	Développer des animations auprès de formations professionnelles diplômantes et d'un public scolaire
	<b>3</b>	Sensibiliser le grand public et les médias
<b>COORDONNER LES ACTIONS DU PNA ET FAVORISER L'INTEGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES</b>	<b>1</b>	Coordonner et dynamiser le PNA aux niveaux national et régional
	<b>2</b>	Renforcer les partenariats internationaux
	<b>2</b>	Favoriser l'insertion des recommandations du Plan dans les politiques publiques
	<b>1</b>	Bilan du plan et évaluation



© B. Berthémy

<http://rapaces.lpo.fr/vautour-moine/>

Edition 2022

**Maitrise d'ouvrage :** Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

**Rédaction :** Renaud Nadal, Léa Giraud, Patrick Boudarel, Emmanuelle Voisin, Cynthia Auge, Thierry David, Christian Tessier, Sylvain Henriquet, Noémie Ziletti

**Coordination :** Sigrid Riffard

**Relecture :** Léa Giraud, Renaud Nadal, Patrick Boudarel, Olivier Patrimonio, Christian Tessier, Jocelyn Fonderflick, Laure Jacob, Jean-Baptiste Mihoub, Séverine Hubert, Sylvain Henriquet

**Mise en page :** Sigrid Riffard

**Photographies de la couverture :** Sigrid Riffard

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Un programme initié par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires,  
coordonné par la DREAL Occitanie et animé par la LPO France.